

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	PRESENTS ET REPRESENTES	QUI ONT PRIS PART AU VOTE
10	6	6

VOTE A L'UNANIMITE		
Pour : 6	Contre : 00	Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture de la Mayenne

Le 02/10/2023 et publication le 02/10/2023

L'an 2023, le **26 septembre**, le Conseil Municipal de la Commune d'ASSE LE BERENGER s'est réuni à la salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. François LEROUX, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le **18 septembre 2023**.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie, le **18 septembre 2023**.

Présents : AUBIN Jean-Pierre, CHEVAUCHEE Tanguy, FORVEILLE Séverine, GAUTHEUR Jacky, LEROUX François, MOUTON Joëlle,

Excusés : COLLET Claire, JULIEN Alexandre, PROVOST Olivier, RENARD Nadège

Absent :

A été nommé secrétaire : Tanguy CHEVAUCHEE

### D2023-023 : Validation des travaux du module de l'école

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que le RPI SAINT GEORGES/ASSE a subi la fermeture d'une classe et qu'en contrepartie de cette fermeture, il a été attribué, à la rentrée de septembre 2023, un demi-poste d'enseignant pour soulager la classe de Madame ALIAGA qui est occupé par Stéphanie COUSIN.

Pour pallier cette nouvelle organisation, des travaux ont été nécessaires dans le module avec la création d'une cloison séparative et le remplacement de la porte. Un devis a été établi par la société MPS pour un montant de 3 740 € HT.

**Après en avoir délibéré,**

**Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de valider ces travaux et mandate Monsieur le Maire pour signer le devis MPS pour un montant HT de 3 740 €.**



Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire, François LEROUX